

## FICHE PAYS

## Union des COMORES

## CONTEXTE GÉNÉRAL



• **Monnaie** : franc comorien  
(1 EUR = 492 KMF ; taux fixe)

• **Population** (Banque Mondiale 2023) : 850 387 habitants (Grande Comore 51% ; Anjouan 42% ; Mohéli 7%). Forte densité de population en particulier sur l'île d'Anjouan.

• **Organisation territoriale** : l'Union des Comores est un État composé de trois îles (Ngazidja-Grande Comore, Ndzuani-Anjouan et Mwali-Mohéli).

• **IDH** (PNUD 2022) : 0,586 (contre 0,429 en 2013). 152<sup>e</sup> pays sur 189.

• **Indice de gouvernance en Afrique** (M Ibrahim 2023) : 42,8/100. 40<sup>e</sup> pays sur 54.

• **Contexte politique**

- Président, Azali Assoumani (au pouvoir 1999-2002 puis président 2002-6 ; 2016-2019 ; 2019-24 et) depuis 2024. Mandat de 5 ans. En 2018, révision de la Constitution notamment pour modifier le système de rotation de la présidence : la présidence est assurée par un ressortissant de chaque île à tour de rôle pour un mandat de 5 ans, désormais renouvelable une fois.
- Dernières élections municipales en février 2025. Mandat de 5 ans.
- Un gouverneur (mandat de 5 ans) sur chaque île : chef de l'exécutif de l'île.

## LES ENJEUX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

## Etat des lieux

Taux d'accès à l'eau potable	29% (DGEME, 2023)
Taux d'accès à un service d'eau de base <sup>1</sup>	92%*
Proportion des ménages ne traitant pas leur eau de boisson	77%*
Taux d'accès à un assainissement de base <sup>2</sup>	62%*

\*Rapport des résultats de l'enquête par grappes à indicateurs multiples (UNICEF, 2023)

A Grande Comore, les ressources en eau de surface sont quasi nulles. Les populations n'ayant pas accès aux forages, notamment dans les villages, accèdent à l'eau par le recueil des eaux de pluie par des impluviums et des citernes privés. Certains villages utilisent des puits gérés par des comités locaux.

A Anjouan et Mohéli, on rencontre des cours d'eau pérennes et des cours d'eau temporaires. La majorité des localités est dotée de réseaux alimentés par des captages de sources ou rivières distribués par bornes fontaines communautaires ou branchements privés. Le recours par les populations à l'eau de rivière reste fréquent. L'eau distribuée est souvent de mauvaise qualité et les variations des précipitations, le décalage des saisons et les sécheresses prolongées provoquent des pénuries précoces en eau. Les températures élevées augmentent l'évapotranspiration réelle ce qui réduit le taux de réalimentation de la nappe. Pour les systèmes d'AEP d'Anjouan et de Mohéli alimentés essentiellement par les eaux de surface, la période d'étiage s'allonge et réduit la disponibilité en eau et les crues plus fréquentes et la déforestation dégradent la qualité des eaux captées. En Grande Comore, la remontée du niveau marin augmente la salinité de la nappe.

La majorité des Comoriens ont accès à un assainissement (de base ou non amélioré) sans vidange et la défécation à l'air libre est marginale.

L'absence de politique d'assainissement et de traitement des déchets (comprenant des couches sales) a des conséquences environnementales et sanitaires importantes.

## Principales problématiques

L'enjeu principal est de diversifier les accès à une ressource en eau de bonne qualité, par exemple en mobilisant la ressource souterraine ou en garantissant une bonne utilisation des eaux de pluies stockées. Il est nécessaire d'intervenir sur les moyens de stockage, d'isolement et de conservation de la ressource. En matière de traitement, seule la désinfection semble envisageable à court et moyen terme.

D'après le **diagnostic sur la gestion de l'eau**, les problèmes à résoudre en priorité pour ne pas aggraver la situation de la gestion du service public de l'eau potable :

- renforcer la présence de l'État au niveau déconcentré (îles, communes) en les dotant de l'expertise technique veillant au respect de la GIRE
- aider à l'implantation d'une vraie politique de décentralisation en dotant les gouvernorats et les communes des dotations budgétaires nécessaires
- améliorer la protection et l'entretien des infrastructures de captage et d'adduction d'eau, ce que les gestionnaires n'arrivent pas à faire faute de moyens
- aider à rompre le cercle vicieux recouvrement des factures-qualité du service en améliorant la qualité du service des gestionnaires et les moyens de contrôle de l'État
- réfléchir à une politique de tarification au volume considérant l'équilibre financier des gestionnaires, la qualité du service et les capacités de paiement des usagers
- mener une politique conceptuelle de l'assainissement qui doit être couplée avec toute nouvelle desserte et considérant l'échelle individuelle et semi-collective
- assurer un assainissement pluvial.

<sup>1</sup>Un service d'eau de boisson de base est entendu comme un accès à une source d'eau améliorée [eau courante (dans l'habitation, l'enceinte, la cour ou la parcelle, chez le voisin, au robinet public/tuyauterie publique), puits tubé/forage, puits creusé protégé, source protégée, collecte des eaux de pluie et eau conditionnée ou livrée] à moins de 30 minutes de trajet aller-retour. Avoir cet accès n'implique pas forcément que cela soit en qualité et quantité suffisantes.

<sup>2</sup>Les services d'assainissement de base font référence à l'utilisation d'installations sanitaires conçues pour séparer les excréments du contact humain de manière hygiénique et qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages. Cela n'implique pas forcément un traitement en toute sécurité des excréments.

## DOCUMENTS ET RESSOURCES

Code de l'eau et de l'assainissement (2021)

Résumé statistiques eau, hygiène et assainissement & Rapport des résultats de l'enquête par grappes à indicateurs multiples, UNICEF (2023)

Diagnostic sur la gestion de l'eau dans les 15 zones les plus exposées à des risques liés aux changements climatiques, ER2C (2023)

Programme de sensibilisation à la réduction des risques liés aux changements climatiques dans le secteur de l'eau, ER2C (2023)

Outils de gestion d'un système d'adduction d'eau et d'évaluation de la performance du service, ER2C (2023)

Manuels d'exploitation des installations de production et de distribution d'eau potable, ER2C (2023)

Guide des bonnes pratiques d'exploitation des installations de distribution d'eau potable, ER2C (2023)

<https://www.eau-comores.com/secteur-de-l-eau-aux-comores>

## CONTACTS

### DGEME

antoissaid@yahoo.fr

### SONEDE

sonededirectiongeneral@gmail.com

### MAEECHA

(association comorienne travaillant notamment sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement) [maeecha@maeecha.org](mailto:maeecha@maeecha.org)

### UCEA

Omar Houmadi, [uceanjouan@hotmail.com](mailto:uceanjouan@hotmail.com)

### Agence française de développement

Faïck Abdallah, [abdallahnourdinef@afd.fr](mailto:abdallahnourdinef@afd.fr)

### pS-Eau

Sophie Renard : [sophie.renard@pseau.org](mailto:sophie.renard@pseau.org)

## QUELQUES PROJETS EN COURS

Coopération entre la commune d'Itsahihi et Dunkerque avec l'appui d'HAMAP humanitaire et cofinancement de l'AFD : réhabiliter et étendre l'AEP et assurer un service public pérenne de gestion de l'eau.

Galani, projet d'AEP à Domoni avec l'appui Egis-groupe COGIT-Initiative Développement et financé par l'AFD et l'Union Européenne.

Assurer un approvisionnement en eau résilient (ER2C), PNUD et FVC.

## LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL

Le **Code de l'eau et de l'assainissement de décembre 2020** (loi n°20-036/AU), remplaçant celui de 1994, indique que la politique de l'eau relève de la compétence du ministère en charge de l'eau et que l'Etat (comme depuis 2011) délègue aux communes sa compétence de maître d'ouvrage du service public d'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement. Les communes doivent confier la gestion du service public de distribution d'eau potable à la SONEDE. Si la SONEDE n'est pas en mesure de gérer le service, après avis de l'autorité de régulation, le conseil des ministres confie par dérogation le service à un autre gestionnaire. Du fait de la faiblesse des moyens au regard des nombreux textes applicatifs nécessaires, ce Code de l'eau n'est pas pleinement mis en œuvre ; bien qu'il prévoit un **Plan directeur d'aménagement et de gestion des ressources en eau**, il n'y a aucun document spécifique qui trace la politique de l'eau aux Comores.

Via **décret en 2018 (18-079/PR)**, la SONEDE (société nationale d'exploitation et de distribution des eaux) a été créée après scission de la Ma-mwe (société comorienne de l'eau et de l'électricité) qui gérait l'eau à Moroni et ses alentours. Dans les mêmes temps, la SONEDE a absorbé l'Union des comités de l'eau de Mohéli (UCEM) qui, depuis 2007, était à la manœuvre à Mohéli.

L'Union des Comores a obtenu un financement du Fonds vert pour le climat (FVC) et du PNUD pour renforcer la résilience climatique de l'approvisionnement en eau potable et d'irrigation des 15 des zones les plus exposées à des risques liés au changement climatique dans l'Union des Comores. Le projet (ER2C) a abouti à plusieurs documents en 2023 tels le **Plan national de sécurité et de sûreté de l'eau** ou le **Plan national de gestion intégrée des ressources en eau**.

## LES PRINCIPAUX ACTEURS ET MODES DE GESTION

La **direction générale de l'eau, des mines et de l'énergie (DGEME)**, sous tutelle du ministère en charge de l'eau, a la maîtrise d'ouvrage des différents projets relatifs à l'eau potable et l'assainissement et la régulation du secteur de l'eau avec en particulier la fixation de la tarification du service de l'eau. Les capacités financières restent très limitées ; le Ministère n'a pas dans ses procédures de programmer et de prévoir dans son budget les crédits nécessaires au titre de l'investissement dans la mobilisation et la distribution de l'eau et dans l'entretien des réseaux.

Les **communes** ont la maîtrise d'ouvrage déléguée du service public d'approvisionnement en eau potable. Elles confient sa gestion à la SONEDE ou, à défaut, à un autre gestionnaire qui est souvent un comité de gestion de l'eau.

Depuis 2020, la **SONEDE** est la société nationale d'exploitation et de distribution des eaux), sous tutelle de la DGEME. Depuis mai 2021, elle a fixé un tarif unique à 500FC/m<sup>3</sup> au niveau national pour tous ses usagers domestiques.

Les **comités de gestion de l'eau (CGE)** sont des associations des usagers de l'eau qui gèrent les réseaux et la distribution de l'eau sur leur territoire.

L'**Union des comités de l'eau d'Anjouan (UCEA)** est une association des comités de gestion de l'eau d'Anjouan créée en 2002. Elle apporte un appui technique aux comités de gestion de l'eau. Il n'y a pas de structure similaire à Grande Comore et à Mohéli pour les zones non couvertes par la SONEDE.

L'eau potable des systèmes est presque gratuite notamment aux bornes fontaines où bon nombre d'usagers s'approvisionnent. Les habitants cotisent souvent uniquement pour la mise en place des bornes fontaines ou en cas de panne. Le tarif décorrélé des données réelles d'exploitation et le faible taux de recouvrement des factures ne permettent guère de couvrir les charges des gestionnaires. Cette rareté des ressources propres et l'absence de dotation budgétaire de l'Etat contribuent à un service médiocre et au besoin de ressources financières extérieures.

Voir aussi les fiches territoires **Grande Comore, Anjouan et Mohéli**.

Une fiche réalisée par :



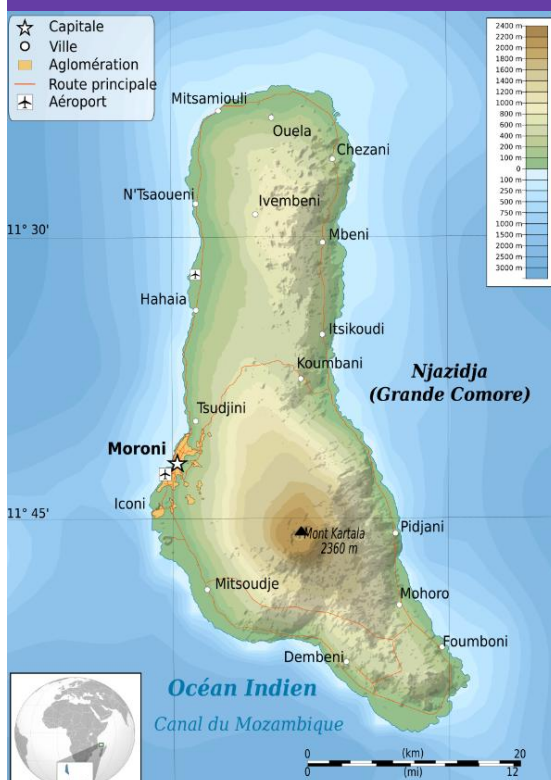
Grâce au soutien de :



## FICHE TERRITOIRE

## GRANDE COMORE-NGAZIDJA

## CONTEXTE GÉNÉRAL



• **Population** (Banque Mondiale 2023) : environ 433 697 habitants (51% de la population de l'Union des Comores).

• **Organisation territoriale** : Grande Comore est une des 3 îles constituant l'Union des Comores. Moroni, la capitale, s'y trouve.

• **Contexte politique**

- Azali Assoumani, Grand-Comorien, au pouvoir 1999-2002 puis président 2002-6 ; 2016-2019 ; 2019-24 et depuis 2024.

- Dernières élections municipales en février 2025 (scrutin de liste à la proportionnelle à 1 tour). Mandat de 5 ans.

- Un gouverneur (mandat de 5 ans, dernières élections en 2024 conjointement aux présidentielles) sur chaque île : chef de l'exécutif de l'île.

## LES ENJEUX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

## Etat des lieux

Taux d'accès à un service d'eau de base	92%
Proportion des ménages ne traitant par leur eau de boisson	97%
Taux d'accès à un assainissement de base	68%

\*Rapport des résultats de l'enquête par grappes à indicateurs multiples (UNICEF, 2023)

L'île bénéficie d'une pluviométrie très bénéfique mais est majoritairement couverte par une roche basaltique très perméable : aucun écoulement de surface permanent.

Les villes côtières exploitent des nappes souterraines dont ni l'extension, ni les zones d'alimentation ne sont bien définies. La nappe d'eau captée alimente environ 30% de la population. Moins de 30 % des puits fournissent une eau souterraine de qualité acceptable, c'est-à-dire avec une salinité < 1g/L (la recommandation locale est même généralement fixée à 3 g/L contre 1 g/L par l'OMS).

En général, les communautés rurales des hautes terres (la moitié de la population de l'île) dépendent exclusivement de la collecte des eaux de pluie qu'elles stockent dans des citernes, pas systématiquement couvertes (poussières, moustiques, etc.).

Ainsi, même si les Grands Comoriens ont majoritairement accès à l'eau (bornes fontaines, branchement privé, citerne d'eau de pluie, achat d'eau au camion), une minorité à un accès stable et fiable et encore moins à une eau potable. Aucun mécanisme de contrôle de la qualité des eaux n'existe hors Moroni malgré l'équipement d'un laboratoire dans l'université des sciences depuis avril 2009.

Il n'existe aucune station de traitement des eaux à Moroni où l'assainissement est géré de manière individuelle comme dans le reste du pays. Les toilettes sont majoritairement dotées de fosses non étanches dont l'évacuation est facilitée par la géologie des sols. L'absence de canalisation et de système d'assainissement accroît l'impact des inondations (déjà renforcé par une anarchie des déchets).

En 2022, l'hôpital de Foubouni recensait 2 788 cas de maladies hydriques (typhoïde, diarrhées), soit 16% de la population de la commune.

## Principales problématiques

Alors que la Grande Comore a bénéficié pendant des décennies de nombreux projets internationaux importants, la pénurie d'eau potable persiste et s'incarne dans :

- le manque d'investissement pour étendre et entretenir (préventivement comme curativement) les systèmes conduisant à une insuffisance de la production d'eau
- les difficultés de remplissage des réservoirs dus aux problèmes d'électricité
- les fuites.

Elle résulte d'un problème de gouvernance ; l'eau n'a jamais été une priorité et souffre d'une absence de politique dédiée.

A ce problème de gouvernance récurrent s'ajoutent de nouvelles problématiques :

- la mauvaise répartition des précipitations et le prolongement de la période sèche et la remontée du niveau marin favorisant sécheresses et salinisation de la nappe.
- l'augmentation des températures (+2,01 °C pour les moyennes annuelles entre 1961 et 2020, à Moroni contre +0,59°C à Ouani, Anjouan) et l'augmentation en fréquence et intensité des événements météorologiques et climatiques extrêmes.

## DOCUMENTS ET RESSOURCES

Diagnostic sur la gestion de l'eau dans les 15 zones les plus exposées à des risques liés aux changements climatiques, ER2C, PNUD et FVC (2023)

La gestion communautaire de l'enjeu de l'eau en Grande Comore : appropriation factice et stratégie inadaptée, Ibrahim Mohamed, université des Comores (2014)

Représentations, usages et gestion de l'eau par les différents acteurs à la Grande Comore, Karen Lopez Hernandez (2014)

## CONTACTS

### SONEDE

[sonededirectiongeneral@gmail.com](mailto:sonededirectiongeneral@gmail.com)

### Agence française de développement

Faïck Abdallah [abdallahnouridinef@afd.fr](mailto:abdallahnouridinef@afd.fr)

**2Mains** (association franco-comorienne travaillant dans le cadre de la coopération entre la France et les Comores à l'accès à l'eau potable en zone rurale à Grande Comore et accompagnant les projets issus de la diaspora)

[pole.eau.2mains@gmail.com](mailto:pole.eau.2mains@gmail.com)

### pS-Eau

Sophie Renard : [sophie.renard@pseau.org](mailto:sophie.renard@pseau.org)

## QUELQUES PROJETS

Assurer un approvisionnement en eau résilient au climat (ER2C), PNUD et FVC : construction de 6 forages de grande profondeur (supérieure à 130m) à Grande Comore.

Coopération entre le gouvernorat de Grande Comore, la mairie d'Itsahidi, la communauté d'agglomération de Morlaix et la communauté urbaine de Dunkerque avec l'appui d'HAMAP humanitaire et de 2 Mains et cofinancement de l'AFD : réhabiliter et étendre l'AEP et assurer un service public pérenne de l'eau

## LES PRINCIPAUX ACTEURS ET MODES DE GESTION

La **direction générale de l'énergie, des mines et de l'eau (DGEME)** réalise un suivi des eaux souterraines de manière irrégulière.

Le **gouvernorat de Ngazidja** ne dispose pas de fonds pour la mise en œuvre d'une politique eau sur l'île. Il met donc ses ressources humaines à la disposition des projets avec les partenaires de coopération étrangers et facilite la mobilisation des compétences de la SONEDE. Le gouvernorat a de bonnes relations avec les mairies de l'île et dispose actuellement de solides relais auprès du gouvernement de l'Union renforcés par les liens du gouverneur avec la présidence de la République.

Les 28 **communes** de Grande Comore ont la maîtrise d'ouvrage déléguée du service public d'eau. Elles confient sa gestion à la SONEDE ou, à défaut, à un autre gestionnaire (souvent un comité de gestion). Les mairies manquent de ressources propres pour assurer leur rôle qui requiert une collectivité locale institutionnalisée et dotée de ressources humaines qualifiées et un niveau de probité irréprochable. Il y a souvent de fortes relations entre autorités élues et **autorités traditionnelles** (les notables) ; ces dernières sont parfois réticentes à la révision du système de tarification ou à l'instauration de contraintes pour le paiement du service.

Depuis 2020, la **SONEDE**, née de la scission de la Ma-mwe (société comorienne de l'eau et l'électricité), est la société nationale d'exploitation et de distribution des eaux, sous tutelle de la DGEME. Elle a récupéré la gestion de nombreux systèmes, parfois malgré la résistance de communautés préférant les comités de gestion.

En 2023, la SONEDE a une production d'eau en Grande Comore de 6 650 000 m<sup>3</sup> (soit 92% de sa production nationale). Fin 2020, elle comptait 14 400 abonnés pour un volume facturé de 1 360 000 m<sup>3</sup> ; si les productions 2020 et 2023 sont similaires, à peine 19% du volume produit est facturé. A cela s'ajoutent les impayés : début 2024, la SONEDE se dit en difficulté face à l'absence de subventions de l'État et à la moitié de ses ventes d'eau impayées. Le niveau de structuration actuel et de moyens de la SONEDE nuit donc à son fonctionnement et sa gouvernance.

Les **comités de gestion de l'eau** sont des associations d'usagers qui gèrent les systèmes d'eau de leur territoire en l'absence de la SONEDE, comme à Mitsamiouly.

Le **syndicat du château d'eau de Vouvouni** est un collectif des vendeurs d'eau au bidon de Moroni. Fin 2023, près de 900 m<sup>3</sup> sont ainsi distribués chaque jour par 80 camions-citernes ; 130€/13 m<sup>3</sup> soit 4 920FC/m<sup>3</sup> soit 100FC/bidon de 20L.

La **diaspora**, inscrite dans la dynamique traditionnelle du Grand mariage et souvent organisée en associations, apporte des ressources économiques pour développer des projets et est une interface et un support pour la coopération décentralisée.

La SONEDE comme les comités de gestion ont tendance à cumuler : manque de solvabilité, défaillance technique, manque de potabilité et contrôle masculin (l'eau domestique est gérée par les femmes). La SONEDE et les comités ne pratiquent pas les mêmes tarifs : 500FC/m<sup>3</sup> pour la SONEDE vs une redevance (généralement mensuelle et forfaitaire avec deux tarifs si branchement privé ou borne fontaine) propre à chaque comité. Le recouvrement est un défi car l'idée de l'eau comme bien gratuit subsiste. Par ailleurs, les défaillances techniques et la qualité même de l'eau ne sont pas non plus des éléments en faveur de la marchandisation du service. Les paiements effectifs ne génèrent pas de fonds suffisants pour des réhabilitations ou extensions, ni même pour faire face aux grosses pannes. En cas de grosse panne, les comités de gestion mobilisent la communauté pour regrouper les fonds provenant des caisses des villages et/ou d'une cotisation exceptionnelle imposée à tous les foyers de la localité et/ou de la diaspora. Les longues pannes à répétition soumettent le service à une discontinuité de production et de distribution conduisant parfois à l'abandon du système. Ainsi, une régression du taux de couverture a débuté à partir de 2000 alors qu'entre 1990 et 2000, le taux de couverture avait augmenté de manière significative notamment grâce à des projets internationaux.

A Grande Comore, les usagers sont plutôt moins opposés à la gestion par la SONEDE qu'à Anjouan. Néanmoins, une certaine défiance existe et certains projets, comme **celui d'Itsahidi**, envisagent des dispositifs innovants tels une gestion bipartite SONEDE (production et traitement)-comité de gestion (distribution et recouvrement).

Une fiche réalisée par :



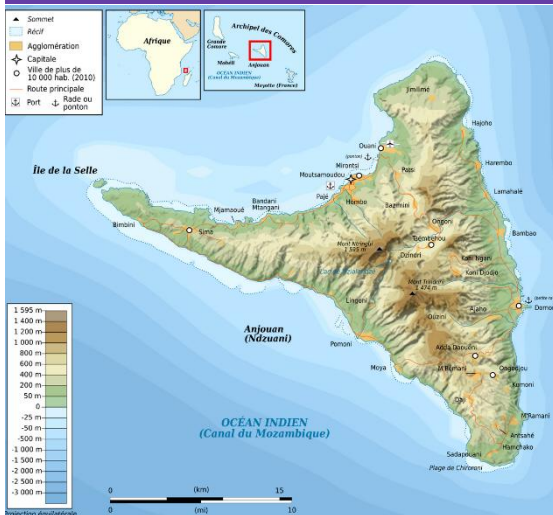
Grâce au soutien de :



## FICHE TERRITOIRE

## ANJOUAN-NDZOUANI

## CONTEXTE GÉNÉRAL



- **Population** (Banque Mondiale 2023) : environ 357 163 habitants (42% de la population de l'Union des Comores) contre 83 829 en 1966.

- **Organisation territoriale** : Ndzuani-Anjouan est une des 3 îles qui constituent l'Union des Comores et une des 4 îles composant l'archipel des Comores. Elle est découpée en 20 communes regroupées en 5 préfectures. Mutsamudu en est la ville principale.

- **Contexte politique**

- Azali Assoumani, Grand-Comorien, président de l'Union des Comores sans interruption depuis 2016
- Les 2 sous-catégories les plus extrêmes de l'indice de gouvernance en Afrique (Mo Ibrahim 2023) pour les Comores :
  - o redevabilité et transparence 18,5/100
  - o sécurité et sûreté 86,7/100. 3<sup>ème</sup> pays le plus sûr en Afrique.
- Un gouverneur (mandat de 5 ans, dernières élections en 2024 le même jour que les présidentielles) sur chaque île : chef de l'exécutif de l'île.
- Dernières élections municipales en février 2025 (scrutin de liste à la proportionnelle à 1 tour). Mandat de 5 ans.

- Anjouan, principale zone de production agricole des Comores avec des cultures d'exportation : vanille, ylang-ylang et girofle.

## LES ENJEUX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

## Etat des lieux

Taux d'accès à un service d'eau de base	92%*
Proportion des ménages ne traitant pas leur eau de boisson	53%*
Taux d'accès à un assainissement de base	60%*

\*Rapport des résultats de l'enquête par grappes à indicateurs multiples (UNICEF, 2023)

Les analyses bactériologiques à Anjouan indiquent que 60% des captages sont contaminés à 100%. C'est la cause principale des cas fréquents d'hépatite A et surtout de la fièvre. Les populations s'approvisionnant directement avec l'eau de la rivière sans le moindre traitement sont bien évidemment aussi exposées. Bien que beaucoup de ménages se disent conscients du caractère endémique des maladies typhoïdes et diarrhéiques compte tenu de la qualité de l'eau et que 40% des Anjouanais (contre 19,5% au niveau national) rapportent faire bouillir leur eau, au 1<sup>er</sup> semestre 2024, l'île connaît une épidémie de choléra : en août 2024, 9 126 cas à Anjouan (/10 342 cas avec 149 décès dans toute l'Union) dont environ 40% sont des enfants et adolescents.

## Principales problématiques

L'île d'Anjouan connaît une perturbation du régime hydrologique de ses cours d'eau. Alors que dans les années 1950 aucun problème d'alimentation en eau n'était signalé (49 rivières pérennes), en 1990 les premiers problèmes de ressources en eaux sont soulignés : la situation devient alarmante du fait d'un assèchement des rivières et des sources et d'un manque d'entretien des réseaux, le plus souvent vétustes et sous-dimensionnés par rapport à la croissance de la population. Dans les années 2000 seule une dizaine de rivières pérennes est comptée. Les Anjouanais ont des difficultés à s'approvisionner en eau tant qualitativement que quantitativement. La population est alimentée en eau par des captages de sources ou de cours d'eau situés à l'exutoire de petits bassins versants volcaniques escarpés et très sensibles à l'érosion. Les flux des bassins varient rapidement en fonction des précipitations, ils s'assèchent pendant les longues périodes de sécheresse et produisent des écoulements violents et turbides à la suite des fortes précipitations.

La perturbation du fonctionnement hydrologique des bassins versants est une problématique de préoccupation majeure. Elle résulte de facteurs multiples : facteurs naturels tels la faible capacité de stockage d'eau du réservoir hydrologique (hydrogéologie et morphologie des bassins), les besoins croissants en eau des plantes ou encore les aléas météorologiques et cyclones (changement climatique global) exacerbés par des facteurs anthropiques. Parmi ces derniers, citons l'extension des girofliers et d'arbres allochtones qui pompent excessivement les sources alimentant les cours d'eau, la modification des conditions d'infiltration due à la déforestation ou encore l'exploitation croissante des ressources des terres alluviales par les villages se développant à proximité des cours d'eau.

Et bien que de taille relativement réduite, Anjouan n'est pas suffisamment homogène pour pouvoir généraliser l'ensemble des facteurs à l'échelle de l'île : les explications à la sécheresse d'un cours d'eau ne seront pas forcément les mêmes pour un autre.

Outre les éléments précédents et ceux communs à toute l'Union des Comores, le maintien de réseaux parallèles d'approvisionnement en eau -peu fonctionnels mais gratuits- et les branchements pirates contribuent à mettre en péril les systèmes d'eau, généralement financés dans le cadre de projets de développement.

Aucune station de traitement des eaux usées et aucune politique d'assainissement n'est menée. Alors que 43% des Anjouanais jettent aux ordures les couches de leurs enfants, les déchets ne sont pas gérés et s'amoncellent anarchiquement dans le lit des cours d'eau et dans les fossés d'évacuation des eaux pluviales.

## DOCUMENTS ET RESSOURCES

Dynamiques d'évolution des géosystèmes en milieu tropical humide insulaire : approche par les bassins versants d'Anjouan, Mirhani Nourddine - universités d'Angers et de Toliara (2014)

De la problématique de l'eau au modèle numérique d'aménagement en milieu tropical humide insulaire : le bassin versant d'Ouzini-Ajaho, Mirhani Nourddine, Aude Nuscia Taïbi, Aziz Ballouche, Théodore Razakamanana - université d'Angers (2015)

Diagnostic sur la gestion de l'eau dans les 15 zones les plus exposées à des risques liés aux changements climatiques, ER2C, PNUD et FVC (2023)

Plan de gestion environnement et social, systèmes d'approvisionnement en eau à usage domestique à Anjouan, ER2C, PNUD et FVC (2023)

Les obstacles à la gestion de l'eau sur l'île d'Anjouan, Nicolas Walzer, université de la Réunion (2014)

## CONTACTS

### UCEA

Omar Houmadi, [uceanjouan@hotmail.com](mailto:uceanjouan@hotmail.com)

### SONEDE

[sonedirectiongeneral@gmail.com](mailto:sonedirectiongeneral@gmail.com)

### CIVGE Sima

Soifaoui Zakaria, [soifaouizakaria@yahoo.fr](mailto:soifaouizakaria@yahoo.fr)

### pS-Eau

Sophie Renard : [sophie.renard@pseau.org](mailto:sophie.renard@pseau.org)

## QUELQUES PROJETS

Assurer un approvisionnement en eau résilient au Climat (ER2C), PNUD et FVC.

Galani, projet d'AEP à Domoni avec l'appui Egis-groupe COGIT-Initiative Développement et financé par l'AFD et l'Union Européenne.

## LES PRINCIPAUX ACTEURS ET MODES DE GESTION

Depuis 2011, la DGEME est au niveau régional (Anjouan et Mohéli) pour définir les besoins d'investissements et de développement et coordonner les actions sur chaque île. La **direction régionale de l'eau (DRE)** d'Anjouan a réalisé un inventaire de l'ensemble des captages, des systèmes d'adduction et de distribution d'eau potable qui sont consignés dans une base de données.

Les 20 **communes** d'Anjouan ont la maîtrise d'ouvrage déléguée du service public d'approvisionnement en eau potable. Elles confient sa gestion à la SONEDE ou, à défaut, à un autre gestionnaire qui est souvent un comité de gestion de l'eau.

Depuis 2020, la **SONEDE** est la société nationale d'exploitation et de distribution des eaux, sous tutelle de la DGEME. A Anjouan, les usagers sont majoritairement réticents à confier la gestion de leur système d'eau à la SONEDE.

Les **comités de gestion de l'eau (CGE)** sont des associations des usagers de l'eau qui gèrent les réseaux et la distribution de l'eau sur leur territoire.

L'**Union des comités de l'eau d'Anjouan (UCEA)** est une association des comités de gestion de l'eau d'Anjouan créée en 2002. Elle apporte un appui technique aux comités de gestion de l'eau et œuvre pour la sensibilisation et les actions en faveur de l'eau. L'UCEA organise tous les ans les assemblées générales de ces comités au cours desquelles les bilans sont présentés.

Le **comité inter-villageois de gestion de l'eau (CIVGE)** à Sima s'occupe de la production, du traitement du transport et de la vente en gros d'eau potable aux comités de gestion de l'eau, présent dans chaque village de la péninsule de Sima.

Enfin, depuis quelques années, des **entreprises locales d'embouteillage d'eau** comme Al Hayi, Uhayati Industrie, Tasnim, Unono SARL ou encore Kom'eau et Madjiraha, se développent. Cette concurrence a fait baisser le prix de l'eau en bouteille et a changé les habitudes de consommation.

La gouvernance de l'eau d'Anjouan, tout comme celle de Mohéli et malgré le poids démographique anjouanais, souffre d'une concentration du pouvoir politique et économique dans la capitale, située à Grande Comore. Loin de Moroni (transport aérien et maritime peu fiable entre les îles), les réalités locales d'Anjouan, île la plus pauvre et la plus densément peuplée de l'Union des Comores, ne sont pas forcément prises en compte. Les différents acteurs anjouanais n'ont généralement pas les moyens d'assurer durablement un service de l'eau conforme aux besoins de la population.

A Anjouan, les usagers sont peu enclins à passer à un paiement du service de l'eau au volume consommé.

La mise en place d'un système de gestion des infrastructures hydrauliques est parfois difficile dans certains contextes, notamment dans certaines villes, du fait de la gratuité annoncée de l'eau par les autorités de la place ou par des rivaux, à des fins électoralistes.

Une fiche réalisée par :



Grâce au soutien de :



## FICHE TERRITOIRE

## MOHÉLI-MWALI

## CONTEXTE GÉNÉRAL



- **Population** (Banque Mondiale 2023) : environ 59 527 habitants (7% de la population de l'Union des Comores).

- **Organisation territoriale** : Mohéli-Mwali est une des 3 îles qui constituent l'Union des Comores et une des 4 îles composant l'archipel des Comores. Elle est découpée en 6 communes regroupées en 3 préfectures.

- **Contexte politique**

- Azali Assoumani, Grand-Comorien, président de l'Union des Comores sans interruption depuis 2016

- Les 2 sous-catégories les plus extrêmes de l'indice de gouvernance en Afrique (Mo Ibrahim 2023) pour les Comores :

- o redevabilité et transparence 18,5/100
- o sécurité et sûreté 86,7/100. 3<sup>ème</sup> pays le plus sûr en Afrique.

- Un gouverneur (mandat de 5 ans, dernières élections en 2024 le même jour que les présidentielles) sur chaque île : chef de l'exécutif de l'île.

- Dernières élections municipales en février 2025 (scrutin de liste à la proportionnelle à 1 tour). Mandat de 5 ans.

- Mohéli, île la plus touristique des Comores avec un parc marin (créé en 199) reconnu pour sa biodiversité.

## LES ENJEUX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

## Etat des lieux

Taux d'accès à un service d'eau de base	92%*
Proportion des ménages ne traitant pas leur eau de boisson	85%*
Taux d'accès à un assainissement de base	38%*

\*Rapport des résultats de l'enquête par grappes à indicateurs multiples (UNICEF, 2023)

Mohéli, plus petite île des Comores, est caractérisée par un relief accidenté à crêtes aiguës qui s'atténue vers l'est et vers le bas dans les plaines littorales. Elle présente un plateau basaltique à l'est et se redresse à l'ouest à 790 m. De manière générale, le réseau hydrographique est bien développé et permanent sauf sur la partie est et sur le plateau de Djaïn où il est temporaire. Il existe aussi deux lacs à Mohéli : le lac Dziani Bundouni avec ses 30 ha constitue la principale étendue d'eau douce des Comores. Le lac Dziani Mlabanda situé à proximité du village de Mlabanda dans le Djando est un lac naturel délaissé. Contrairement aux autres îles, Mohéli possède des sols meubles, souvent imperméables (argileux).

A Mohéli (comme à Anjouan), la population est alimentée en eau par des captages de sources ou de cours d'eau situés à l'exutoire de petits bassins versants volcaniques escarpés et très sensibles à l'érosion. Les flux des bassins varient rapidement en fonction des précipitations, ils s'assèchent pendant de longues périodes et produisent des écoulements violents et turbides à la suite des fortes précipitations (endommageant parfois les tuyaux). Beaucoup des réseaux d'adduction d'eau sont vieillissants (certains datant des années 60) et insuffisamment entretenus et étendus. En l'absence de service, les populations s'approvisionnent directement à la rivière. A noter que 85% des Mohéliens ne traitent jamais leur eau de boisson.

Seuls 38% des Mohéliens ont accès à un assainissement de base<sup>1</sup> (contre 62% au niveau national) tandis que 56% n'ont accès qu'à des installations sanitaires non améliorées<sup>2</sup>.

## Principales problématiques

Le bassin versant des cours d'eau est souvent menacé par la coupe de bois et le pâturage. On observe également une diminution des étiages et le tarissement des rivières et cours d'eau, en saison sèche depuis plusieurs dizaines d'années. Sur 27 cours d'eau identifiés comme permanents, 6 sont devenus intermittents. La diminution des précipitations réduit le réseau hydrographique et la qualité des eaux des rivières est altérée par les produits de l'érosion, les rejets de matières fécales, des déchets ménagers et autres.

Des tensions se manifestent parfois entre communes ou usagers et les agriculteurs utilisant les pesticides et pratiquant la déforestation en amont des périmètres de captage ainsi que les excavateurs des lits des cours d'eau (accentuant l'érosion). Par ailleurs, la volonté du Gouvernement de prescrire la SONEDE comme gestionnaire, alors que le service offert par cette dernière n'apporte pas pleine satisfaction, n'est pas venu apaiser les conflits latents entre les usagers, les mairies et la SONEDE.

<sup>1</sup> Les services d'assainissement de base font référence à l'utilisation d'installations sanitaires conçues pour séparer les excréments du contact humain de manière hygiénique et qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages. Cela n'implique pas forcément un traitement en toute sécurité des excréments.

<sup>2</sup> Les installations d'assainissement améliorées regroupent : les chasses d'eau raccordées (tout-à-l'égout, fosse septique ou latrines à fosse), les fosses d'aisance améliorée et auto-ventilées, les fosses d'aisance avec une dalle et les latrines sèches à compost. Les non améliorées sont donc celles avec une chasse d'eau non raccordée, une fosse d'aisance sans dalle ou une fosse en plein air, des latrines à seau ou encore des toilettes ou latrines suspendues.

## DOCUMENTS ET RESSOURCES

Diagnostic sur la gestion de l'eau dans les 15 zones les plus exposées à des risques liés aux changements climatiques, ER2C, PNUD et FVC (2023)

Synthèse sur les stratégies de la SOGEM, SOGEM (2014)

## CONTACTS

### SONEDE

[sonededirectiongeneral@gmail.com](mailto:sonededirectiongeneral@gmail.com)

### pS-Eau

Sophie Renard : [sophie.renard@pseau.org](mailto:sophie.renard@pseau.org)

## QUELQUES PROJETS

Assurer un approvisionnement en eau résilient au Climat (ER2C), PNUD et FVC.

## LES PRINCIPAUX ACTEURS ET MODES DE GESTION

Depuis 2011, la **DGEME** est au niveau régional (Mohéli et Anjouan) pour définir les besoins d'investissements et de développement et coordonner les actions sur chaque île.

Les 6 **communes** de Mohéli ont la maîtrise d'ouvrage déléguée du service public d'approvisionnement en eau potable. Elles confient sa gestion à la SONEDE ou, à défaut, à un autre gestionnaire qui est souvent un comité de gestion de l'eau.

Depuis 2020, la **SONEDE** est la société nationale d'exploitation et de distribution des eaux, sous tutelle de la DGEME. Elle a absorbé l'union des comités de l'eau de Mohéli (UCEM), qui existait depuis 2007, et la SOGEM, société créée en 2009 qui exploitait le réseau de Fomboni dans le cadre du premier partenariat public privé aux Comores et qui avait diversifié ses activités pour compléter le recouvrement des coûts d'exploitation et où les bornes fontaines avaient été supprimées à l'unanimité des parties prenantes.

Globalement, on note ceci :

- la longueur exacte des réseaux n'est pas connue
- l'absence des compteurs individuels (généralement non souhaités par les usagers)
- des réseaux secondaires insuffisants et une demande de raccordement sans cesse croissante qui obligeait la SOGEM à installer des réseaux avec les recettes encaissés.

A Mohéli, la SONEDE a actuellement une production d'eau pour le réseau qu'elle gère de 47 000 m<sup>3</sup> (0,65% de la production nationale de la SONEDE) distribués à partir de l'eau de surface dans les réseaux de Fomboni et ses environs et de la commune de Djandou.

Les **comités de gestion de l'eau (CGE)** sont des associations des usagers de l'eau qui gèrent les réseaux et la distribution de l'eau sur leur territoire.

Intervenant sous le régime juridique d'une association, l'**Union des Consommateurs d'Eau de Mohéli (UCEM)** avait la maîtrise d'ouvrage et la gestion du réseau d'eau potable de Mohéli. Elle a été remplacée par la SONEDE. Ses locaux administratifs ont été cédés à la SONEDE et son personnel a été intégré à la structure de la SONEDE ainsi que celui de la Société Générale des Eaux de Mohéli (SOGEM) que la SONEDE a également absorbée.

La gouvernance de l'eau de Mohéli, tout comme celle d'Anjouan, souffre d'une concentration du pouvoir politique et économique dans la capitale, située à Grande Comore. Loin de Moroni (transport aérien et maritime peu fiable entre les îles), les réalités locales de Mohéli, île la moins peuplée de l'Union des Comores, ne sont pas forcément prises en compte. Les différents acteurs mohéliens n'ont généralement pas les moyens d'assurer durablement un service de l'eau conforme aux besoins de la population.

De plus, la mise en place d'un système de gestion des infrastructures hydrauliques est parfois difficile dans certains contextes du fait d'une réticence au paiement du service d'eau (gratuité annoncée à des fins électoralistes par les autorités ou par des rivaux, défiance dans la qualité du service, etc.).

La question de l'assainissement n'est que trop souvent laissée de côté.

Une fiche réalisée par :



Grâce au soutien de :

